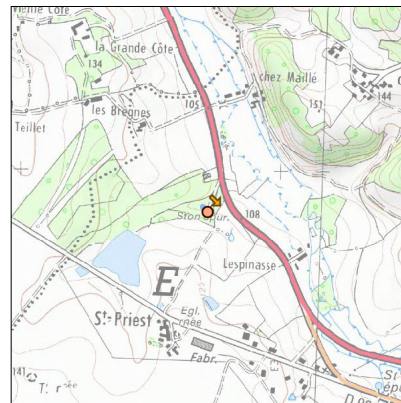
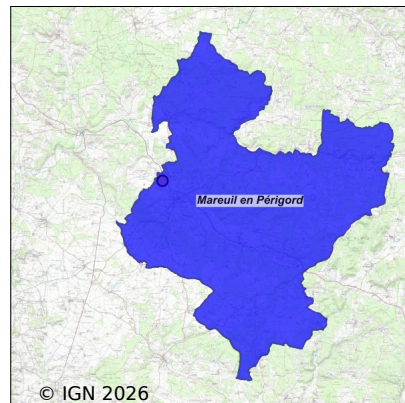


# Système d'assainissement 2024

## MAREUIL (COMMUNALE)

### Réseau de type Séparatif



## Station : MAREUIL (COMMUNALE)

Code Sandre	0524253V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE MAREUIL EN PERIGORD
Nom de l'exploitant	SAUR
Date de mise en service	février 1993
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 900 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	114 Kg/j
Charge nominale DCO	240 Kg/j
Charge nominale MES	140 Kg/j
Débit nominal temps sec	300 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	500 032, 6 487 743 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Belle

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

76% de Mareuil en Périgord depuis 2017

## Raccordements des établissements industriels

SELP VIEIRA depuis 1964

## Observations SDDE

### Système de collecte

Les 7 postes de relevage ont été hydrocurés une à deux fois dans l'année.

Il y a 553 ml qui ont été hydrocurés en préventif et trois opérations d'hydrocurage curatif ont été réalisées afin de procéder à des débouchages en urgence.

Le système de collecte compte 378 abonnés.

### Station d'épuration

Les tests ammonium/nitrates réalisés par l'entreprise SAUR n'ont pas été transmis pour l'année 2024.

Les résultats d'analyses suite à la mesure d'auto-surveillance du mois de mai et septembre font état d'une bonne qualité de rejet.

Le débit des deux pompes de recirculation a été vérifié.

Les lits de séchage sont hors-services.

Comme constaté par le bilan annuel du délégataire en 2024 une hausse des volumes entrant sur la station de 18 % a été observée comparée à l'année précédente ce qui correspond à 68 % du remplissage hydraulique. Bien que l'année 2023 eût été exceptionnelle en termes de pluviométrie, les précipitations de l'année 2024 furent encore plus importantes avec 1164 mm (+ 3%). On constate de ce fait de nombreux dépassements de la charge hydraulique en rapport avec les précipitations notamment entre février et mars.

### Sous produits

Les refus de dégrillage sont quantifiés (200 kg en 2024) et évacués avec les ordures ménagères.

#### 15.4.1 Evaluation de la production de boues

Les boues et les graisses sont stockées dans le silo avant d'être évacuées vers la plateforme de compostage PAPREC à Saint Paul la Roche.

L'estimation de la production de boues théorique annuelle est calculée à partir des bilans pollution réalisés et de cinq modèles mathématiques. Les bilans non représentatifs ne sont pas pris en compte (très forte dilution par des eaux claires parasites par exemple) et une pondération saisonnière peut être réalisée si la charge évolue significativement au cours de l'année (affluence touristique par exemple). Les valeurs extrêmes issues des calculs sont écartées afin de proposer une estimation représentative de la production de boues.

Production de boues théorique (kg de MS) : 8 188 à 9 782

Production de boues réelle (kg de MS) : 3454

Ecart (%) : -58 à -65

La production de boues théorique annuelle est calculée à partir des bilans pollution réalisés le 04/09/2024, le 25/05/2023 et le 03/10/2022.

L'autonomie de stockage du silo à boues est estimée à environ 4 à 5 mois (avec une hypothèse sur la siccité des boues au sein de l'ouvrage de 22 g/L correspondant à la moyenne des deux analyses des boues des deux dernières années, un volume de stockage de 126 m<sup>3</sup> et une production théorique moyenne de 6 770 kgMS/an).

#### 15.4.2 Impact de la production de boues sur la redevance Agence de l'Eau

Pour les stations comprises entre 200 et 2000 équivalents-habitants, la production de boues est prise en compte pour le calcul du coefficient de modulation de la redevance Agence de l'Eau, dans la rubrique « performance du système d'assainissement ».

La production de boues réelle serait comparée à une valeur théorique édictée par arrêté ministériel, à partir seulement des bilans d'autosurveillance disponibles sur l'année. Ce calcul impacterait la redevance de l'année n+2.

Production de boues théorique retenue pour le calcul de la redevance Agence de l'Eau

(kg de MS) : 9 636

Production de boues réelle (kg de MS) : 3 454

Comparaison (%) : 36

L'écart entre la production réelle de boues et le calcul théorique de l'Agence de l'Eau déterminerait un des coefficients de modulation pris en compte dans le calcul de la redevance :

Comparaison de la production de boues théorique avec la production réelle : Abattement du montant de la redevance

- Supérieur ou égal à 75 % - 10 %
- Inférieur à 75 % et supérieur ou égal à 50 % - 5 %
- Inférieur à 50 % 0 % ?

Cette évaluation n'est qu'indicative, sur la base des informations connues à date où ce calcul a été réalisé. Ce coefficient de modulation sera déterminé par l'Agence de l'Eau suivant les termes de la réglementation en vigueur.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	206 m3/j	69 %			186 m3/j	
DBO5	34 Kg/j	30 %	177 mg/l	97 %	0,9 Kg/j	5 mg/l
DCO	89 Kg/j	37 %	460 mg/l	92 %	6,8 Kg/j	37 mg/l
MES	58 Kg/j		302 mg/l	96 %	2,3 Kg/j	12,9 mg/l
NGL	9,1 Kg/j		47 mg/l	91 %	0,8 Kg/j	4,6 mg/l
NTK	9,1 Kg/j		47 mg/l	93 %	0,6 Kg/j	3,7 mg/l
PT	1,1 Kg/j		5,8 mg/l	-66,3 %	1,9 Kg/j	10,7 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0524253V001>